Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac ST2S, veuillez visiter :
bacst2s.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

SESSION 2022

FRANÇAIS

ÉPREUVE ANTICIPÉE

Durée de l'épreuve : 4 heures

Coefficient : 5

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 10 pages, numérotées de 1/10 à 10/10.

Vous traiterez au choix, l'un des deux sujets suivants :

1- Commentaire de texte (20 points)

Objet d'étude : La poésie du XIXe au XXIe siècle.

Norge (pseudonyme de Georges Mogin), « Le Funambule », *Le Vin profond*, 1968.

LE FUNAMBULE[1]

Un sentier de fil tendu et si mince qu'un ange n'y pourrait cheminer que les ailes ouvertes ;

Rien que l'espace alentour –, très bas et très haut l'espace charmeur et mortel.

Ô funambule, il n'est pas de solitude comparable à la tienne et tu n'as d'autre compagnon

Que cette mort toujours te parlant à l'oreille et te pressant de lui céder.

Ah ! quelle danse étrange où le moindre faux pas punit de mort le danseur !

Quelle fidélité où le moindre mensonge immole[2] le menteur.

De ton pied intelligent, tu choisis le nombre d'or entre cent nombres perfides – et chacun de tes orteils est vainqueur de cent énigmes.

Tandis que tes bras levés et tes paumes bien ouvertes semblent toucher une rampe de vent ou calmer les sirènes du vide.

Une grâce vigoureuse dicte la foi forte et chaste à tes genoux, à ta nuque.

Et tu poursuis un voyage dans la pure vérité.

Tu marches ; plus rien en toi ne peut dormir ou rêver. Ô justice, ô vigilance.

Et tu es comme l'avare qui perdrait tout son trésor en perdant un seul denier[3].

L'oiseau des cimes t'admire en ta haute pauvreté. Il a dans l'air vaste et nu mille soutiens transparents :

Toi, tu n'as pour seul appui qu'un fil nié par les yeux, le plus frêle fil du monde entre deux bords de cristal.

Tu inventes la balance où rien d'impur ne survit et quel juste partage est fait dans dans l'équilibre du monde

Entre huit grains de poussière et deux plumes de mésange !

Si ta main va s'emparer de quelque invisible pêche, tu sais la fondre en toi-même et goûter son jus profond de la lèvre au bout des pieds.

Ô prince du suspens, ô maître de l'audace, chaque pas que tu fais engendre des musiques en des lieux bercés hors du temps ;

Et la terre envieuse et l'abîme dompté ne pouvant t'engloutir, ont pris parti de t'adorer.

Règne donc dans un tourment aux figures de délice ; caresse d'une main savante les grands fauves endormis,

Puisque tu vois danser ton âme à la distance d'un seul pas et que ta main va l'atteindre.

Ô solitaire, ô lucide, risque à chaque instant de perdre un séjour obéissant, un empire de saisons pour gagner un pas de plus.

---

[1] Funambule : artiste de cirque qui marche sur un fil au-dessus du vide.
[2] Immole : met à mort, sacrifie.
[3] Un seul denier : une seule pièce de monnaie.

Vous ferez le commentaire de ce poème en vous aidant du parcours de lecture suivant :

1. Un éloge poétique de l'art du funambule.
2. Le funambule, un modèle pour le poète.

2- Contraction de texte (10 points) et essai (10 points)

Objet d'étude : La littérature d'idées du XVIe au XVIIIe siècle.

Compte tenu de l'œuvre et du parcours étudiés durant l'année, vous traiterez l'un des trois sujets suivants :

A- Rabelais, *Gargantua*, chapitres XI à XXIV. Parcours : la bonne éducation.
Texte d'Alain, *Propos sur l'éducation*, 1932.

B- La Bruyère, *Les Caractères*, livre XI « De l'Homme ». Parcours : peindre les Hommes, examiner la nature humaine.
Texte de Jean-Pierre Landry et Isabelle Morlin, *La Littérature française du XVIIe siècle*, 1993.

C- Olympe de Gouges*, Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*.
Parcours : écrire et combattre pour l'égalité.
Texte d'après Bernard Jolibert, *La Révolution française et le droit des femmes à l'instruction*, 2007.

A – Rabelais, *Gargantua*, chapitres XI à XXIV. Parcours : la bonne éducation.

Texte d'Alain, *Propos sur l'éducation*, 1932.

Contraction de texte

Vous résumerez ce texte en 185 mots. Une tolérance de +/- 10% est admise : votre travail comptera au moins 166 mots et au plus 204 mots.

Vous placerez un repère dans votre travail tous les 50 mots et indiquerez, à la fin de votre contraction, le nombre total de mots utilisés.

Je ne crois pas trop à ces leçons amusantes qui sont comme la suite des jeux. […] La cloche ou le sifflet marquent la fin des jeux et le retour à un ordre plus sévère ; et la pratique enseigne qu'il n'y faut point un insensible passage, mais au contraire un total changement, et très marqué dans les apparences. L'attention est élevée d'un degré ; elle ne cherche plus alors quelque plaisir à lécher, comme font les chiens ; elle n'est plus gourmandise ; elle est privation, patience, attente qui regarde au-dessus de soi. L'attention du chien n'est pas l'attention.

Je n'ai pas beaucoup confiance dans ces jardins d'enfants et autres inventions au moyen desquelles on veut instruire en amusant. La méthode n'est déjà pas excellente pour les hommes. Je pourrais citer des gens qui passent pour instruits, et qui s'ennuient à *La Chartreuse de Parme* ou au *Lys dans la vallée*[1]. Ils ne lisent que des œuvres de seconde valeur, où tout est disposé pour plaire au premier regard ; mais, en se livrant à des plaisirs faciles, ils perdent un plus haut plaisir qu'ils auraient conquis par un peu de courage et d'attention.

Il n'y a point d'expérience qui élève mieux un homme que la découverte d'un plaisir supérieur, qu'il aurait toujours ignoré s'il n'avait point pris d'abord un peu de peine. Montaigne est difficile ; c'est qu'il faut d'abord le connaître, s'y orienter, s'y retrouver ; ensuite seulement on le découvre. De même la géométrie par cartons assemblés[2], cela peut plaire ; mais les problèmes plus rigoureux donnent aussi un plaisir bien plus vif. C'est ainsi que le plaisir de lire une œuvre au piano n'est nullement sensible dans les premières leçons ; il faut savoir s'ennuyer d'abord. C'est pourquoi vous ne pouvez faire goûter à l'enfant les sciences et les arts comme on goûte les fruits confits. L'homme se forme par la peine ; ses vrais plaisirs, il doit les gagner, il doit les mériter. Il doit donner avant de recevoir. C'est la loi.

Le métier d'amuseur est recherché et bien payé, et, dans le fond, secrètement méprisé. Que dire de ces plats journaux hebdomadaires, ornés d'images, où tous les arts et toutes les sciences sont mis à la portée du regard le plus distrait ? Voyages, radium, aéroplanes, politique, économie, médecine, biologie, on y cueille de tout ; et les auteurs ont enlevé toutes les épines. Ce maigre plaisir ennuie ; il donne un dégoût des choses de l'esprit, qui sont sévères d'abord, mais délicieuses. J'ai cité tout à l'heure deux romans qui ne sont guère lus. Que de plaisirs ignorés et que chacun pourrait se donner sous la condition d'un peu de courage ! J'ai entendu raconter qu'un enfant trop

---

[1] *La Chartreuse de Parme, Le Lys dans la vallée :* romans de Stendhal et de Balzac.

[2] Par cartons assemblés : par manipulation de feuilles de carton.

aimé, qui avait reçu un théâtre de Guignol pour ses étrennes, s'installait à l'orchestre[3] comme un vieil abonné, pendant que sa mère se donnait bien du mal à faire marcher les personnages et à inventer des histoires. À ce régime, la pensée s'engraisse comme une volaille. J'aime mieux une pensée maigre, qui chasse son gibier.

Surtout aux enfants qui ont tant de fraîcheur, tant de force, tant de curiosité avide, je ne veux pas qu'on donne ainsi la noix épluchée. Tout l'art d'instruire est d'obtenir au contraire que l'enfant prenne de la peine et se hausse à l'état d'homme. Ce n'est pas l'ambition qui manque ici ; l'ambition est le ressort de l'esprit enfant. L'enfance est un état paradoxal où l'on sent qu'on ne peut rester ; la croissance accélère impérieusement ce mouvement de se dépasser, qui, dans la suite, ne se ralentira que trop. L'homme fait[4] doit se dire qu'il est en un sens moins raisonnable et moins sérieux que l'enfant. Sans doute il y a une frivolité de l'enfant, un besoin de mouvement et de bruit ; c'est la part des jeux ; mais il faut aussi que l'enfant se sente grandir, lorsqu'il passe du jeu au travail. Ce beau passage, bien loin de le rendre insensible, je le voudrais marqué et solennel. L'enfant vous sera reconnaissant de l'avoir forcé ; il vous méprisera de l'avoir flatté.

740 mots

---

[3] S'installait à l'orchestre : s'installait en spectateur devant ce théâtre de marionnettes.

[4] L'homme fait : l'homme mûr.

Essai

Alain écrit : « Tout l'art d'instruire est que l'enfant prenne de la peine ». Qu'en pensez-vous ?

Vous développerez de manière organisée votre réponse à cette question, en prenant appui sur *Gargantua* de Rabelais, sur le texte de l'exercice de la contraction et sur ceux que vous avez étudiés dans le cadre de l'objet d'étude « La littérature d'idées du XVIe au XVIIIe siècle ». Vous pourrez aussi faire appel à vos lectures et à votre culture personnelle.

B – La Bruyère, *Les Caractères*, livre XI « De l'Homme ». Parcours : peindre les Hommes, examiner la nature humaine.

Texte de Jean-Pierre Landry et Isabelle Morlin, *La Littérature française du XVIIe siècle*, 1993.

Contraction de texte

Vous résumerez ce texte en 202 mots. Une tolérance de +/- 10% est admise : votre travail comptera au moins 182 mots et au plus 222 mots.

Vous placerez un repère dans votre travail tous les 50 mots et indiquerez, à la fin de votre contraction, le nombre total de mots utilisés.

Le siècle classique, en s'attachant à l'idée d'une nature humaine permanente et universelle, en privilégiant la connaissance de « l'homme » par rapport à celle du tissu social, apparaît tout naturellement comme l'âge d'or de la littérature morale, qui tend vers la recherche d'une expression définitive et vers un propos généralisant. Les moralistes se multiplient donc dans la seconde moitié du siècle : La Rochefoucauld (1613-1680) publie ses *Maximes et sentences morales* en 1665, Madame de Sablé (1598-1678) ses *Maximes* en 1678, l'année où paraissent également les *Pensées diverses* de l'abbé d'Ailly. Bussy-Rabutin (1618-1693) fait paraître en 1663 *Le Recueil de Sercy*, contenant des « maximes d'amour », Dufresny (1657-1724) ses *Amusements sérieux et comiques* en 1699, Saint-Évremond (1613-1703) ses *Œuvres mêlées* en 1689, La Bruyère (1645-1696) publie la première édition des *Caractères* en 1688.

Pourtant, la notion de « moraliste » reste alors imprécise dans les consciences : Furetière, dans son *Dictionnaire* de 1690, prête à ce terme le sens le plus restrictif, en définissant le moraliste comme un auteur « traitant » de manière didactique[1] « de la morale ». C'est en 1762 seulement que le *Dictionnaire de l'Académie* présente le moraliste comme un « écrivain qui traite des mœurs », définition qui élargit le champ de la littérature morale, et confère à ses auteurs un statut nouveau, en leur prêtant une ambition stylistique. Dans ce domaine donc, la réalité semble précéder largement la dénomination[2] : les moralistes du XVIIe siècle ne se perçoivent plus comme des moralisateurs. Ils occupent une place aux limites floues entre le philosophe, dont ils n'ont pas la visée systématique, et le théologien, comme Pascal ou Bossuet, qui fonde sa réflexion et la connaissance de soi sur une foi religieuse. À mi-chemin entre les deux, le moraliste s'appuie sur l'expérience vécue, compose un discours sur l'homme plus descriptif que prescriptif[3], où connaissance de soi et connaissance de l'autre sont sans cesse mêlées, qui oscille enfin constamment entre subjectivité et tendance à la généralisation, à la parole oraculaire[4]. Par là, les moralistes du XVIIe siècle se situent, parfois explicitement, dans le sillage de Montaigne : ils refusent l'abstraction et l'esprit de

[1] Didactique : qui enseigne.

[2] Dénomination : appellation, attribution d'un nom.

[3] Prescriptif : qui formule des règles de vie.

[4] Oraculaire : relatif à l'oracle, c'est-à-dire ici à une parole qui fait autorité.

système, l'illusion de l'exhaustivité[5], et enregistrent scrupuleusement paradoxes, contradictions et hésitations. Comme lui enfin, ils se représentent l'œuvre comme une sorte de cheminement vers l'apprentissage de soi, avec ce que cela comporte de chaotique et d'incertain. C'est cette conception ouverte et infinie du savoir sur l'homme qui explique en partie l'extraordinaire essor de la forme fragmentée et discontinue dans la littérature morale. […]

Cette forme discontinue et fragmentée est fortement liée à la vie en société : comme dans la conversation, elle appelle commentaires, contradictions, recherche intellectuelle et, en somme, ne fonctionne pleinement qu'à travers autrui. De même, privilégiant la densité et l'éclat, elle s'appuie sur l'art de la pointe, du bon mot, de la chute. Ce n'est pas un hasard si la maxime et la sentence deviennent une véritable mode dans les salons (« l'envie des sentences, dit La Rochefoucauld, se gagne comme le rhume ») et si, par exemple, la rédaction des *Maximes* donne lieu à de nombreux échanges par lettres entre leur auteur et Madame de Sablé, dont il fréquente le cercle[6]. Sans faire de cette littérature, soumise à un travail stylistique intense, véritable polissage, incompatible avec la spontanéité de la conversation, une simple activité de salon, force est de souligner qu'elle s'épanouit conjointement à l'essor de la vie mondaine, et dans un milieu à la recherche d'un idéal social. […]

Les moralistes de la seconde moitié du XVIIe siècle refusent le privilège de détenir la vérité. Ils adoptent donc une position « en retrait » par rapport au lecteur, tout en laissant s'épanouir, de manière paradoxale, une authenticité personnelle qui marque l'énoncé du sceau de l'expérience[7]. Dans cette perspective, l'œuvre se fait invitation à l'examen de conscience, à une sorte de catharsis[8] intime, occasion à la fois d'une rencontre avec un autre et d'un retour sur soi, l'apparente impersonnalité du propos permettant une identification immédiate du lecteur au locuteur. C'est là l'ambivalence de cette littérature : elle refuse le discours d'autorité : « je consens qu'on dise de moi que je n'ai pas quelquefois bien remarqué » (La Bruyère, préface des *Caractères*). Mais elle dissimule la subjectivité, à peine perceptible lors d'une lecture rapide, exerçant ainsi sur le lecteur une fascination comparable à celle des oracles. […]

Enfin, la discontinuité peut correspondre à un parti pris esthétique et signifier l'incertitude du savoir et de la connaissance, les méandres[9] de la conscience et, à l'extrême fin du XVIIe siècle, la représentation d'un monde qui perd de sa cohérence.

806 mots

---

[5] Exhaustivité : volonté de traiter une question de manière absolument complète.

[6] Cercle : entourage ; ici, salon littéraire.

[7] Marquer du sceau de l'expérience : attester du caractère authentique de l'expérience.

[8] Catharsis : purification.

[9] Méandres : replis, détours.

Essai

Selon vous, peindre les Hommes, est-ce nécessairement les juger ?

Vous développerez de manière organisée votre réponse à cette question, en prenant appui sur le chapitre « De l'Homme » des *Caractères* de La Bruyère, sur le texte de l'exercice de la contraction et sur ceux que vous avez étudiés dans le cadre de l'objet d'étude « La littérature d'idées du XVIe au XVIIIe siècle ». Vous pourrez aussi faire appel à vos lectures et à votre culture personnelle.

C – Olympe de Gouges, *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne.* Parcours : écrire et combattre pour l'égalité.

Texte d'après Bernard Jolibert, *La Révolution française et le droit des femmes à l'instruction*, 2007.

Contraction de texte

Vous résumerez ce texte en 193 mots. Une tolérance de +/- 10% est admise : votre travail comptera au moins 174 mots et au plus 212 mots.

Vous placerez un repère dans votre travail tous les 50 mots et indiquerez, à la fin de votre contraction, le nombre total de mots utilisés.

Si on compare globalement le dix-huitième siècle au dix-neuvième siècle, on voit immédiatement que le premier apparaît comme plus favorable à l'amélioration de la condition des femmes, voire parfois plus féministe que le second, « le plus féministe de notre histoire » peut-être, au dire de Jean Larnac, un historien de la littérature.

On pouvait alors espérer que les révolutionnaires de 1789 réaliseraient, sinon une entière égalité de droit et de fait, du moins un net progrès dans l'affirmation des droits des femmes à l'éducation, à la liberté civile et à la participation politique. Le mouvement des idées durant le dix-septième siècle et surtout, comme on va le voir, durant tout le dix-huitième siècle, paraissait en effet annoncer cette libération comme imminente. Pour Montesquieu, Diderot, Helvétius, Condorcet surtout, Voltaire même, quoique de manière plus prudente, il ne fait plus de doute que l'égalité et la liberté sont des droits légitimes pour l'ensemble des femmes et que la réalisation de ces droits passe par une meilleure éducation, laquelle comprend l'instruction comme un de ses composants essentiels. La prétendue infériorité de la nature féminine comparée à la nature masculine est une illusion. La raison, l'intelligence, l'aptitude à penser, autrement dit le « bon sens » au sens précis où l'entendait Descartes, ne sont-ils pas les choses du monde « les mieux partagées » ? Les capacités intellectuelles et morales sont les mêmes chez l'homme et chez la femme ; le cerveau féminin n'est-il pas identique de structure au cerveau masculin, laissant présager d'égales aptitudes dans tous les domaines, y compris dans le champ de l'imagination et de la sensibilité ?

Comment, dès lors, justifier l'assujettissement[1] de la moitié du genre humain à l'autre moitié ? Pour la plus grande partie des philosophes des Lumières, l'origine essentielle de la dépendance dont souffrent les femmes est aisément repérable : leur assujettissement vient d'une mauvaise éducation, laquelle est elle-même le produit d'un assujettissement dont de nombreuses femmes sont les premières complices, produisant en retour une éducation proprement imbécile. Le cercle est bouclé : les femmes sont sottes parce qu'elles sont mal éduquées et cette même sottise sert d'alibi au fait de ne pas les instruire. Quelques connaissances domestiques indispensables à la tenue du futur ménage, une discipline morale vertueuse et une obéissance religieuse stricte sont largement suffisantes pour ce qui est de l'éducation des femmes. Tout ce qui pourrait éveiller leur esprit critique est proscrit[2] car perçu comme une menace pour l'ordre social.

---

[1] Assujettissement : dépendance, soumission.
[2] Proscrit : interdit.

Il faut attendre le siècle de Louis XIV pour voir défendue avec force par des hommes, dont bon nombre sont hommes d'Église, l'idée que l'éducation des jeunes filles ne doit pas se cantonner à la formation de bonnes ménagères, chrétiennes certes, sensibles et soumises, mais qu'il est urgent de les initier aux mêmes disciplines intellectuelles que les garçons. La bonne instruction est d'autant plus nécessaire qu'en France « les femmes ne sont point en tutelle et peuvent avoir de grands biens dont elles peuvent devenir maîtresses absolues », comme le dit Claude Fleury dans son *Traité du choix de la méthode des études* en 1686. Lire, composer, rédiger des lettres, maitriser la langue, posséder des notions de droit, de gestion et de culture générale, précisément tout ce que Sylvain Maréchal, dans son *Projet de loi contre l'apprentissage de la lecture aux filles*, en 1801, va leur refuser avec énergie, est déjà posé comme un bagage intellectuel indispensable au milieu du Grand Siècle.

Certes Claude Fleury craint « les femmes savantes » et cantonne le sexe féminin à un rôle domestique et privé, l'homme se réservant le rôle social et public. Pourtant l'éducation qu'il leur destine n'a rien d'une éducation au rabais. Il est urgent de ne plus les condamner « au catéchisme, à la couture » et à « divers petits ouvrages » sans consistance : le projet de rendre les femmes moins superficielles ne peut passer que par l'étude instruite des lettres, des sciences et des arts.

L'ensemble du dix-huitième siècle verra le développement intense de cette exigence d'instruire les femmes. L'accès des plus favorisées d'entre elles au savoir et au pouvoir devient tel que Jean Larnac a pu qualifier cette époque de celle du « règne des femmes ». Encore ne faut-il pas perdre de vue qu'entre les intentions libératrices de certains philosophes et l'opinion générale majoritaire, il y a un gouffre de résistances que les habitudes conservatrices maintiennent fermement. Pour l'immense majorité des femmes, la soumission absolue reste le lot quotidien.

773 mots

Essai

Selon vous, le combat mené par Olympe de Gouges et ses moyens d'action sont-ils encore d'actualité ?

Vous développerez de manière organisée votre réponse à cette question, en prenant appui sur *La Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* d'Olympe de Gouges, sur le texte de l'exercice de la contraction et sur ceux que vous avez étudiés dans le cadre de l'objet d'étude « La littérature d'idées du XVIe au XVIIIe siècle ». Vous pourrez aussi faire appel à vos lectures et à votre culture personnelle.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.